



Question sur indemnités de licenciement

Par **Mat1207**, le **07/12/2009** à **13:49**

Bonjour,
Je suis actuellement dans une SSII (A) qui travaille pour un client (B) depuis plus de 10 ans.
La société B vient de lancer un appel d'offre pour nous remplacer.
La patron de la société A, sentant le vent tourner, souhaite effectuer des licenciements à l'amiable moyennant des indemnités fixés sur la base de notre convention collective (SYNTEC).
Seul problème, notre patron nous a affirmé que **nous n'étions plus sous contrat avec la société B** depuis quelques temps; de plus, la société B représente **plus de 60% du CA de la société A**.
Mon patron tente désespérément de trouver une faute lourde afin d'alléger ses versements d'indemnités auprès de ses salariés ... mais en vain.
Semaine prochaine, il me propose un rdv pour me proposer une solution.
Quels sont mes recours ? Puis-je demander conseils auprès des Prud'homme, avocat ou autre ?
Combien puis-je espérer demander à mon employeur ?
Merci de votre aide